

L'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (A.I.S.G.E.) regroupe cinq communes de la région et œuvre dans les domaines de l'accueil de jour et du domaine scolaire.

Avec près de **180 collaborateurs et collaboratrices** engagés au service des enfants et des collectivités publiques, l'A.I.S.G.E. recherche activement des :

PATROUILLEURS-EUSES SCOLAIRES

MISSION

- **Veiller à la sécurité des élèves** aux heures d'entrée et de sortie des classes, à des emplacements déterminés et situés à proximité des bâtiments scolaires ou, exceptionnellement, dans des secteurs plus éloignés des centres scolaires ;
- **Protéger les écoliers** des dangers de la circulation en facilitant leur traversée de la chaussée et en surveillant, dans la mesure du possible, leur comportement dans le trafic routier ;
- **Contribuer à leur éducation routière** en les incitant à mettre en pratique les règles de circulation ;
- **En cas de sinistre**, appliquer les règles de premiers secours et solliciter l'aide nécessaire, tout en veillant à la sécurité et au maintien de la patrouille.

PROFIL RECHERCHÉ

Nous recherchons des personnes flexibles et disponibles résidant dans l'une des communes mentionnées ci-dessous. Cette personne doit apprécier le contact avec les enfants, avoir de la pédagogie ainsi qu'une capacité à gérer le stress.

HORAIRES ET LIEUX DE TRAVAIL

Le travail s'effectue durant les périodes scolaires vaudoises, aux heures d'entrée et de sortie des classes des élèves, selon le planning défini en début d'année scolaire (30 minutes par patrouille), dans les communes de Trélex, Givrins, Genolier, Arzier-Le Muids, et/ou St-Cergue (horaires à convenir selon planning).

RÉMUNÉRATION

Le travail est rémunéré au même tarif horaire que les accompagnants Péditrain, à savoir de CHF 28.61 / heure + taux vacances.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Contrat à durée indéterminée (CDI), à repourvoir de suite ou à convenir.

Pour les personnes de nationalité étrangère, la présentation d'un permis de séjour valable en Suisse et autorisant l'exercice d'une activité lucrative constitue une condition impérative à l'engagement. Une copie de celui-ci devra être transmise lors de l'envoi de votre dossier de candidature.

POSTULATION

Si cette offre vous intéresse, merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature par courriel : recrutement@aisge.ch

Personnes retraitées bienvenues !